

CONTRAT D'ACTION POUR LA RESSOURCE EN EAU DU CAPTAGE DE VICTORINE AUTIER

Période 2025-2030

Identification des actions pouvant bénéficier de partenariats

90% des habitants d'Amiens Métropole sont approvisionnés en eau potable grâce à 4 grands champs captants :

- Le champ captant de Pont-de-Metz ;
- Le champ captant de Val de Selle à Vers-sur-Selle ;
- Le champ captant de l'Hallue à Bussy-les-Daours ;
- Le captage de Victorine Autier à Amiens.

Le captage de Victorine Autier est classé prioritaire depuis 2009 à cause de sa grande vulnérabilité aux pollutions diffuses, notamment aux produits phytosanitaires, et de son caractère stratégique. Des études hydrogéologiques ont été menées afin de délimiter la zone, appelée Aire d'Alimentation de Captage, où la moindre goutte d'eau de la nappe finit captée par ce forage. Sur cette Aire d'Alimentation de Captage, toute pollution diffuse est susceptible d'impacter la qualité de l'eau distribuée aux habitants. C'est pourquoi Amiens Métropole met en place un plan d'action volontaire afin de réduire les pollutions à la source. L'état des lieux des sources de pollution diffuses et les actions proposées pour les réduire sont exposées dans le Contrat d'Action pour la Ressource en eau (CARE), où il est proposé aux acteurs du territoire de collaborer pour améliorer la qualité de l'eau.

La profession agricole est l'un des secteurs émetteurs de pollutions diffuses, notamment les nitrates et produits phytosanitaires. Plusieurs actions concernent donc la profession agricole, regroupées en 6 axes de travail :

- Maintenir les prairies, et par extension les élevages du territoire ;
- Maintenir et développer l'agriculture biologique ;
- Planter des Cultures à Bas Niveau d'Impact (CBNI) ;
- Éviter les pollutions ponctuelles en sécurisant le stockage des intrants ;

- Développer des leviers agronomiques alternatifs pour réduire le lessivage de produits phytosanitaires et de nitrates ;
- Maintenir et planter des haies.

Certaines actions du CARE sont mises en œuvre grâce à l'accompagnement d'un bureau d'études agronomiques. Ces actions permettent d'intervenir de manière ponctuelle sur le territoire et constituent un premier niveau d'accompagnement. Afin de compléter cette dynamique et de favoriser l'émergence d'initiatives portées directement par les acteurs du territoire, la collectivité souhaite identifier, par le biais du présent AMI, des partenaires susceptibles de proposer et mettre en œuvre des projets contribuant aux objectifs du CARE.

Les objectifs concernés sont les suivants :

- Agir pour le maintien des élevages locaux ;
- Augmenter les surfaces en Cultures à Bas Niveau d'Impact ;
- Développer des leviers agronomiques pour réduire le lessivage de produits phytosanitaires et de nitrates ;
- Planter des haies pour limiter le lessivage des intrants.

Les paragraphes suivants détaillent les types de projets pouvant être éligibles à cet AMI. Les partenaires restent toutefois libres de proposer toute autre initiative répondant aux objectifs des actions et contribuant à la protection durable de la ressource en eau.

- **Agir pour le maintien des élevages locaux**

Comment ?

- Créer des débouchés locaux pour les élevages du territoire ;
- Réaliser des expérimentations en faveur de systèmes en prairies ;
- Travailler sur l'autonomie alimentaire des élevages via l'implantation de cultures BNI ;
- Expérimenter des partenariats éleveurs / céréaliers pour baisser l'utilisation des produits phytosanitaires ;
- Faciliter un suivi personnalisé des initiatives locales.

Pour qui ?

- Coopérative, négoce ou tout autre organisme agricole spécifique à l'élevage
- Agriculteurs qui souhaitent conforter/sécuriser/développer/diversifier leur élevage

Objectifs visés ?

- Maintien de prairies sur les Aires d’Alimentation de Captage ;
- Création de prairies sur les zones vulnérables ;
- Création de surfaces fourragères (ou dédiées à la litière) Bas Niveau d’Intrants sur les Aires d’Alimentation de Captage avec priorité aux zones plus vulnérables.

Les projets pourront notamment prévoir :

- Un accompagnement technique ;
 - Un suivi agronomique ;
 - Une capitalisation des résultats ;
 - Leur diffusion auprès des agriculteurs du territoire.
-
- **Augmenter les surfaces en Cultures à Bas Niveau d’Impact**

Comment ?

- Expérimenter une culture Bas Niveau Impact avec un suivi agronomique rigoureux ;
- Faciliter les retours d’expérience entre pairs ;
- Mettre en relation producteurs, collecteurs et acheteurs ;
- Entamer des réflexions sur la mise en place d’outils de transformation sur le territoire / pour les agriculteurs du territoire ;
- Proposer des projets de structuration de filières, pouvant notamment intégrer une étude de faisabilité ;
- Faciliter un suivi personnalisé des initiatives locales.

Pour qui ?

- Coopérative, négoce ou tout autre organisme agricole
- Agriculteurs qui souhaitent tester une Culture Bas Niveau d’Impact

Objectif visé ?

Implantation dans une Aire d’Alimentation de Captage avec priorité aux zones plus vulnérables

Les projets pourront notamment prévoir :

- L'organisation de réunions / tours de plaine auprès des agriculteurs pour témoigner des réussites et échecs ;
- L'organisation de réunions / tours de plaine pour présenter la production aux entreprises ou organismes publics susceptibles d'être acheteurs de cette production
- Un suivi agronomique ;
- Une capitalisation des résultats.

- **Réduire le lessivage de produits phytosanitaires et de nitrates**

Comment ?

- Expérimenter des pratiques innovantes ;
- Favoriser le transfert de connaissances et le partage d'expérience ;
- Permettre un accompagnement collectif et/ou individuel ;
- Organiser des démonstrations au champ.

Pour qui ?

- Coopérative, négoce ou tout autre organisme agricole
- Agriculteurs qui souhaitent tester de nouvelles techniques

Objectif visé ?

Test sur des parcelles d'AAC avec priorité aux zones plus vulnérables

Les projets pourront notamment prévoir :

- L'organisation de réunions / tours de plaine auprès des agriculteurs pour témoigner des réussites et échecs ;
- Un suivi agronomique rigoureux avec un conseiller ;
- Une capitalisation des résultats.

- **Planter des haies pour limiter le lessivage des intrants**

Comment ?

Faciliter la mise en relation d'organismes planteurs et financeurs de haies et d'agriculteurs pour créer des projets cohérents pour les exploitations et pour la ressource en eau

Pour qui ?

- Agriculteurs
- Associations favorisant la plantation de haies
- Coopératives, négoce, entreprises privées souhaitant agir en faveur de l'agroforesterie et du développement des haies

Objectif visé ?

- Implantation sur une AAC ;
- Projet en lien avec d'autres problématiques identifiées sur le territoire (énergie, biodiversité, paysage, érosion...).

Tableau des actions agricoles (en vert les actions concernées par le présent AMI) :

Résultat attendu	Actions prévues pour atteindre le résultat	Outils mobilisables	Indicateur de résultat/de moyen	Synthèse de l'état initial	Objectif à 1 an (2025)	Objectif à 3 ans (2027)	Objectif à 6 ans (2030)
Maintenir les prairies	Promouvoir des MAEC favorables aux prairies/à l'élevage : MAEC création de prairies MAEC climat - bien-être animal - autonomie fourragère - élevage d'herbivores	Remarque : il est dommage que ce soit la seule MAEC mobilisable par les éleveurs	% de surfaces de l'AAC en MAEC Nombre de MAEC contractualisées	0 exploitation	Les critères imposés pour ces 2 mesures étant contraignants, aucune n'a à ce jour été contractualisée	Dans le cadre PAE, objectif fixé en fonction des résultats des contractualisations successives	Dans le cadre PAE, objectif fixé en fonction des résultats des contractualisations successives
	Participer à la stratégie alimentaire du Projet Alimentaire Territorial d'Amiens Métropole pour favoriser des débouchés locaux aux éleveurs	Collaboration avec le PAT réalisé par la Métropole (Possibilité Collaboration avec le PAT réalisé par la Métropole (Possibilité de transversalité avec des actions concernant la restauration collective, la transition énergétique par exemple)	% de prairies sur l'AAC	2,6% de prairies sur l'AAC (RPG 2018 à 2022)	À minima maintien des 2,6%	À minima maintien des 2,6%	À minima maintien des 2,6%
	Réaliser un état des lieux pour identifier les actions à mener pour le maintien de l'élevage		Nombre d'éleveurs rencontrés : discuter du maintien de l'élevage, recenser leurs besoins, leurs proposer des formations...)	7 rencontres	Discuter avec les éleveurs proches de la retraite de la transmission de leur troupeau avec un acteur de la transmission	100% des éleveurs connus rencontrés : besoins spécifiques à l'élevage recensés 1 formation/voyage d'étude proposé(e) dans le but du maintien de l'élevage	Maintien du lien avec les éleveurs rencontrés 2 formations/voyages d'étude proposé(e)s dans le but du maintien de l'élevage
	Rencontrer un acteur de l'élevage		Nombre d'acteurs et de partenaires rencontrés pour discuter des mesures afin de maintenir l'élevage Nombre de projets en faveur du maintien de l'élevage à l'issue de ces rencontres	Pas d'acteur/partenaire spécifique à l'élevage rencontré	1 acteur/partenaire rencontré	2 acteurs/partenaires rencontrés	1 projet monté en faveur du maintien de l'élevage
	Rencontrer des partenaires pour favoriser la transmission des élevages						

Résultat attendu	Actions prévues pour atteindre le résultat	Outils mobilisables	Indicateur de résultat/de moyen	Synthèse de l'état initial	Objectif à 1 an (2025)	Objectif à 3 ans (2027)	Objectif à 6 ans (2030)
Augmenter les surfaces en Cultures à Bas Niveau d'Impact (CBNI)	Mettre en place une concertation avec les agriculteurs et les coopératives en groupes de travail agricoles pour développer de nouvelles filières (chanvre, silphie...), mise en place d'expérimentation de nouvelles CBNI	Réflexion débutée sur la culture du chanvre avec la coopérative Lin 2000	% de surfaces en CBNI	Environ 5,6% de moyenne sur 5 ans <i>(Moyenne 144 ha)</i>	1 atelier de travail hiver 2024 : reconception de systèmes de culture	6,5 % de cultures BNI <i>(Environ 170 ha)</i> +16% par rapport à l'état initial	8% de cultures BNI <i>(Environ 210 ha)</i> +43% par rapport à l'état initial
	Recherche sur les autres cultures BNI	Visite de l'usine de teillage Lin 2000 avec les agriculteurs	Nombre de partenaires techniques rencontrés Nombre d'acteurs filières rencontrés	1 acteur filière rencontré (coopérative Lin 2000)	1 rencontre avec les espaces verts d'Amiens pour discussion sur les opportunités de nouvelle filière 1 rencontre avec une autre coopérative/acteur filière	4 rencontres avec coopératives et négoces	5 rencontres avec coopératives et négoces
	Organiser des visites et réunions d'information sur de nouvelles filières CBNI – rencontre de partenaires techniques		% de successions culturales à risques (blé-blé/maïs-maïs)	70,7% de surface avec présence de précédents à risque	Maintien	60% de surface avec présence de précédents à risque	40% de surface avec présence de précédents à risque

Résultat attendu	Actions prévues pour atteindre le résultat	Outils mobilisables	Indicateur de résultat/de moyen	Synthèse de l'état initial	Objectif à 1 an (2025)	Objectif à 3 ans (2027)	Objectif à 6 ans (2030)
Réduire le lessivage de produits phytosanitaires et de nitrates Réduire le lessivage de produits phytosanitaires et de nitrates	Promouvoir des MAEC favorables à la réduction des intrants : MAEC réduction des pesticides - Grandes cultures MAEC gestion de la fertilisation - Grandes cultures	MAEC	% de surfaces de l'AAC en MAEC Nombre de MAEC contractualisées	2 agriculteurs en agriculture biologique engagés en 2023	3 agriculteurs engagés	5 agriculteurs engagés	Les 2 agriculteurs en bio se réengagent
	Mise en place de Groupes de Travail agricoles pour lever les freins à l'utilisation de leviers agronomiques pour limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et mieux gérer la fertilisation azotée Entretien individuel avec les agriculteurs tous les deux à trois ans Sondage en ligne intermédiaire pour analyser les objectifs mis en place et connaître les besoins des agriculteurs	Information Communication Suivi	Optimiser la durée d'implantation des couverts végétaux	CIPAN implantées en moyenne 77 jours	Maintien à 77 jours	CIPAN implantées en moyenne 80 jours	CIPAN implantées en moyenne 85 jours
		Information Communication Suivi	Sensibiliser à l'implantation de CIPAN en interculture courte : communications et retours d'expérience	Pas de communication	1 communication et retours d'expériences	2 communications et retours d'expériences	3 communications et retours d'expériences
			Détruire mécaniquement les CIPAN	94% des CIPAN détruits mécaniquement	100% des CIPAN détruits mécaniquement	100% des CIPAN détruits mécaniquement	100% des CIPAN détruits mécaniquement
			Augmenter la réalisation de Reliquat Sortie Hiver (RSH)	Tous les agriculteurs réalisent des reliquats sortie hiver sur en moyenne 37% de leur exploitation	Maintien à 37%	Tous les agriculteurs réalisent des reliquats sortie hiver sur en moyenne 50% de leur exploitation	Tous les agriculteurs réalisent des reliquats sortie hiver sur en moyenne 60% de leur exploitation
			Réaliser une campagne de REH/RSH sur des parcelles ciblées en vulnérabilité forte sur 3 ans Groupe de travail avec les agriculteurs pour discuter des résultats	Absence de campagne de reliquats	Expérimentation sur 5 parcelles	Finalisation de l'expérimentation sur les 5 parcelles	Renouvellement de l'expérimentation

Résultat attendu	Actions prévues pour atteindre le résultat	Outils mobilisables	Indicateur de résultat/de moyen	Synthèse de l'état initial	Objectif à 1 an (2025)	Objectif à 3 ans (2027)	Objectif à 6 ans (2030)
Réduire le lessivage de produits phytosanitaires et de nitrates	Mise en place de Groupes de Travail agricoles pour lever les freins à l'utilisation de leviers agronomiques pour limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et mieux gérer la fertilisation azotée Entretien individuel avec les agriculteurs tous les deux à trois ans Sondage en ligne intermédiaire pour analyser les objectifs mis en place et connaître les besoins des agriculteurs	Monter un plan de financement pour proposer des analyses (reliquats, pesées de colza et matière organiques) aux agriculteurs	<i>Réaliser des analyses et pesées de matière organique</i>	63% de surface avec apport de matière organique dont la quantité a été décidée suite à une analyse	Maintien des 63%	75% de surface avec apport de matière organique dont la quantité a été décidée suite à une analyse Et suivi du conseil par l'agriculteur	85% de surface avec apport de matière organique dont la quantité a été décidée suite à une analyse Et suivi du conseil par l'agriculteur
				50% de surface avec apport de matière organique dont la quantité a été décidée suite à une pesée	Maintien de 50%	60% de surface avec apport de matière organique dont la quantité a été décidée suite à une pesée Et suivi du conseil par l'agriculteur	75% de surface avec apport de matière organique dont la quantité a été décidée suite à une pesée Et suivi du conseil par l'agriculteur
		Monter un plan de financement pour proposer des analyses (reliquats, pesées de colza et matière organiques) aux agriculteurs	<i>Augmenter l'utilisation des OAD de fin de cycle (blé/orge d'hiver/colza)</i>	36% de surface avec pilotage par un OAD azote de fin de cycle (blé/orge d'hiver/colza)	Maintien des 36%	38% de surface avec pilotage par un OAD azote de fin de cycle (blé/orge d'hiver/colza)	40% de surface avec pilotage par un OAD azote de fin de cycle (blé/orge d'hiver/colza)
			<i>Augmenter l'utilisation des OAD de début de cycle et pesées (colza)</i>	24% de surface avec pilotage par un OAD azote de début de cycle	Maintien des 24% Monter un plan de financement pour proposer des analyses aux agriculteurs	30% de surface avec pilotage par un OAD azote de début de cycle	40% de surface avec pilotage par un OAD azote de début de cycle
		Proposer une démonstration au champ d'un outil de désherbage mécanique	<i>Augmenter les surfaces avec utilisation de faux semis</i>	61% des surfaces avec utilisation de faux semis	Maintien des 61%	70% des surfaces avec utilisation de faux semis avec diminution d'usage des phytosanitaires	75% des surfaces avec utilisation de faux semis avec diminution d'usage des phytosanitaires
			<i>Augmenter les surfaces avec utilisation de désherbage mécanique</i>	72% des surfaces avec utilisation de désherbage mécanique	Maintien des 72%	75% des surfaces avec utilisation de désherbage mécanique avec diminution d'usage des phytosanitaires	75% des surfaces avec utilisation de désherbage mécanique avec diminution d'usage des phytosanitaires

Réduire le lessivage de produits phytosanitaires et de nitrates	Actions prévues pour atteindre le résultat	Outils mobilisables	Indicateur de résultat/de moyen	Synthèse de l'état initial	Objectif à 1 an (2025)	Objectif à 3 ans (2027)	Objectif à 6 ans (2030)
	Réaliser une formation sur la réduction des produits phytosanitaires et favoriser le transfert de connaissances	Rencontre d'organismes de formations agricoles Proposer le dispositif observateur du BSV	Nombre de formations réalisées Nombre d'agriculteurs participant à un dispositif de transfert de connaissances	Pas de formation Pas d'agriculteurs	Rencontre des organismes de formation (Agrotransfert) et discussion des formations proposées Proposer aux agriculteurs les dispositifs	1 formation réalisée auprès des agriculteurs 1 agriculteur	2 formations réalisées auprès des agriculteurs 2 agriculteurs

Résultat attendu	Actions prévues pour atteindre le résultat	Outils mobilisables	Indicateur de résultat/de moyen	Synthèse de l'état initial	Objectif à 1 an (2025)	Objectif à 3 ans (2027)	Objectif à 6 ans (2030)
Limiter l'érosion, transportant potentiellement des polluants d'origine agricole ou autre	Mettre en place des haies sur les parcelles agricoles	Partenariat avec PUR Project Pacte Haies et autres acteurs identifiés	Linéaire de haies	env. 58 km	58 km + 1 %	58 km + 3%	58 km + 5%
	Favoriser l'entretien des infrastructures agroécologiques	MAEC entretien durable des infrastructures agro-écologiques	Linéaire de haies entretenues	1 exploitation engagée dans les MAEC	Maintien 1 exploitation engagée dans les MAEC	2 exploitations engagées dans les MAEC	4 exploitations engagées dans une MAEC entretien des IAE si maintien du PAEC